

INFO-NÉGO

**DERNIÈRE
HEURE!**



Agence du revenu du Québec

Vol. 3 no 14 – 14 décembre 2018

Entente de principe entre Revenu Québec et le SPGQ

Une entente de principe est survenue le 13 décembre entre le SPGQ, qui représente les professionnelles et professionnels de l'Agence du revenu du Québec (ARQ), et la partie patronale.

Les membres du SPGQ ont donc levé la grève de soir et de fin de semaine ayant débuté le 30 octobre 2018. Le syndicat présentera l'entente de principe aux membres dès janvier 2019.

Lorsque le comité de négociation aura discuté avec les déléguées et délégués de l'ARQ, une convocation sera transmise aux membres. L'entente de principe sera alors soumise à un vote d'approbation à la suite de la présentation des paramètres de l'entente.

Le personnel de l'ARQ est sans convention collective depuis le 31 mars 2015.

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Yves Morin
Caroline Bérubé

Martin Pinault, conseiller à la négociation